

Les Maisons du GRIM

*Par Jean Fernandez,
Responsable du service Logement de Grim*

L'association GRIM a développé un projet de foyer de vie appelé « les Maisons du GRIM » qui sera constitué de 3 petites unités accueillant chacune 15 personnes en situation de handicap psychique stabilisé. Ces 3 structures seront implantées sur chacun des territoires qui relèvent des 3 secteurs de psychiatrie publique du Rhône et qui sont rattachés aux hôpitaux psychiatriques du Vinatier, Saint Jean de Dieu et St Cyr au Mont d'or.

Ces foyers proposent un hébergement permanent (365 jours par an, avec une présence éducative 24h/24) et sans limitation dans la durée de la prise en charge. Ils offrent une prestation hôtelière, un accompagnement éducatif ainsi que des activités visant la socialisation, le maintien ou le développement des compétences et les loisirs.

D'autre part, une indispensable collaboration avec les services de soins en psychiatrie est formalisée par une convention de partenariat qui favorise des

interventions coordonnées et le maintien des soins psychiatriques dans l'intérêt des bénéficiaires.

Ce projet est soutenu et financé par le Conseil général du Rhône et a reçu un avis favorable du CROSMS en 2008. Ainsi, une première unité a été installée à la Croix-Rousse, en janvier 2010, par la reprise d'un établissement géré par l'association «vie et Famille» : elle est réservée à des personnes handicapées psychiques vieillissantes âgées de 50 à 70 ans.

Cette structure sera complétée en 2012 par un foyer de vie de 15 places situé à l'Arbresle, puis d'un troisième foyer de vie pour lequel l'association recherche une commune d'accueil.

La construction du foyer de vie de l'Arbresle a commencé en juillet 2011 sur un terrain de 2000 m² situé à proximité de l'hôpital général et du CMP. L'OPAC assure la conduite des travaux et mettra le bâtiment à disposition de l'association GRIM dans le cadre d'une convention de location en fin d'année 2012 : la programmation des travaux est prévue sur une durée de 13 mois.



Le bâtiment, d'une surface habitable de 950 m², sera constitué de 15 chambres individuelles d'environ 24m², de locaux communs pour la vie collective (salle polyvalente, salle à manger, salle TV), de locaux de service et de bureaux pour le personnel.



L'ouverture de l'établissement sera assurée par Jean FERNANDEZ qui est également responsable du Service Logement du GRIM à Vaise. Le recrutement du personnel sera préparé dans le courant du 2^{ème} trimestre 2012 afin de constituer une équipe comprenant un éducateur spécialisé coordinateur, une maîtresse de maison, 4 AMP et trois surveillants de nuit.

Enfin, le traitement des dossiers de candidatures des résidents sera organisé à partir du 1^{er} trimestre 2012 en partenariat avec l'hôpital de St Cyr au Mont d'or et la MDPH.

La pose de la première pierre a eut lieu le samedi 15 octobre 2011, en présence de M. Baraduc, Conseiller général du canton de l'Arbresle, M. Paul Delorme, Président de l'OPAC, M. Pierre Jean Zannettacci, Maire de l'Arbresle et M. René Baptiste, Président de l'association GRIM.